

Directives concernant la demande

Prix d'érudition pour les résidents en médecine familiale

Pour être complet, le dossier de candidature au Prix d'érudition pour les résidents en médecine familiale doit comprendre les éléments suivants :

- Le nombre total de candidats qui ont participé au projet ;
- Les coordonnées de tous les candidats, y compris leur université et leur année de résidence ;
- Le titre du projet.

Veillez téléverser séparément les documents suivants en format PDF :

- De courts CV décrivant chacun des candidats ;
- Un résumé décrivant le projet de recherche ou un manuscrit intégral (pour que la candidature soit admissible au Prix Nadine St-Pierre, un manuscrit intégral doit être soumis) ;
- Un texte de réflexion si le candidat est admissible au Prix Nadine St-Pierre (ces candidats doivent soumettre une synthèse, une réflexion approfondie, ou une revue de la littérature ou une recherche originale sur un sujet de leur choix).

Toutes les candidatures de résidents francophones en médecine familiale seront également soumises au Collège québécois des médecins de famille [CQMF] pour la sélection du lauréat du Prix Nadine St-Pierre, lequel souligne le meilleur travail d'érudition par un résident en médecine familiale francophone exceptionnel au Canada. Pour que le candidat soit admissible au Prix Nadine St-Pierre, le dossier de candidature doit comprendre un manuscrit intégral en français et un texte de réflexion de l'auteur ou des auteurs.